

Recruter un alternant dans la plasturgie : les essentiels

FORMATION JURIDIQUE & CONVENTION COLLECTIVE

INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE : 3H30

LIEUX ET DATES

VISIOCONFERENCE 4 juin

TARIF : 330 € HT

Organisation possible en INTRA

PLUS D'INFORMATIONS

ANIMATION

Experts VIA industries

PUBLIC


RRH, assistants RH, DAF, comptables, dirigeants de PME-PMI

NOMBRE DE STAGIAIRES

5 minimum - 13 maximum

MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation, questionnaire de satisfaction, remise d'une attestation de formation

 Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap

CONTACT

NORMANDIE / HAUTS-DE-FRANCE / ILE-DE-FRANCE / GRAND-EST

Julien Mottin - 06 82 93 88 00 - j.mottin@via-industries.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Chanez Addadi - 06 60 13 76 70 - c.addadi@via-industries.fr

BRETAGNE / CENTRE-VAL DE LOIRE

Romain Gislott - 07 65 17 99 36 - r.gislott@via-industries.fr

PAYS DE LA LOIRE / NOUVELLE-AQUITAINE

Florence Montandon - 07 72 45 25 72 - f.montandon@polyvia-formation.fr

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Fabrice Lescure - 07 65 17 97 21 - f.lescure@via-industries.fr
Carole Milleret - 07 56 05 45 91 - c.milleret@polyvia-formation.fr

OCCITANIE / PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Kathia Leandre - 07 56 05 35 47 - k.leandre@polyvia-formation.fr

VIA Industries, Organisme de formation agréé, déclaration d'activité enregistrée n°11922138892

Quelle rémunération doit être versée au titulaire d'un contrat en alternance ? Quelle est la durée de sa période d'essai ? Quelles sont les conditions d'exécution de son contrat ? Quelles modalités de rupture ? etc... L'embauche d'un alternant génère souvent beaucoup d'interrogations de la part des entreprises et ce tout au long de la vie du contrat en alternance.

Cette formation, alternant apports théoriques et échanges pratiques vous permettra d'assurer et sécuriser l'intégration d'un alternant au sein de votre entreprise.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail et en ressources humaines

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique de l'embauche d'un alternant.
- Appréhender ses obligations vis-à-vis du salarié
- Sécuriser l'intégration d'un alternant

PROGRAMME

Les deux types de contrats en alternance : contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

La conclusion du contrat en alternance :

- Cerfa,
- Formalités d'embauche,
- Visite médicale d'embauche
- Les aides à l'embauche

L'exécution du contrat en alternance :

- Rémunération avec focus sur les spécificités liées au contrat d'apprentissage (succession de contrats, réduction de la durée de la formation par rapport à la durée initiale du cycle, la licence professionnelle...)
- Période d'essai
- Les conditions d'emploi des alternants : durée du travail, salariés mineurs, avantages et primes...

La rupture du contrat en alternance :

- La rupture anticipée du contrat en alternance
- Les suites de la rupture

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en distanciel, support pédagogique, échanges de bonnes pratiques

LES +

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques | Focus sur les cas spécifiques de la rémunération des apprentis | Une approche adaptée à votre convention collective